



Bruxelles, le 23 février 2024
(OR. fr)

6742/24
OJ CONS 8
AGRI 138
PECHE 71

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Agriculture et pêche)
Bâtiment Europa, Bruxelles
26 février 2024 (10:00)

Format de la réunion: 2+2 (+2 en salle d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des points "A"
 - a) Liste des activités non législatives
 - b) Liste des délibérations législatives (Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8 du traité sur l'Union européenne)

6841/24

6842/24

AGRICULTURE

Activités non législatives

3. Nécessité d'apporter des réponses à la fois rapides et structurelles à la situation de crise actuelle dans le secteur agricole
Informations communiquées par la présidence et par la Commission
Échange de vues

6295/24 + ADD 1

Divers

4. Agriculture

- | | | |
|----|---|---|
| a) | Modification de l'annexe III du règlement (UE) 2021/2115 en vue d'adapter les exigences de la BCAE 7 et de la BCAE 8, afin d'éviter que la compétitivité des agriculteurs de l'UE ne soit fortement compromise
<i>Informations communiquées par la délégation roumaine</i> | 6880/24 |
| b) | Agriculture, PAC, souveraineté alimentaire de l'UE: reconnecter l'alimentation et la société
<i>Informations communiquées par la délégation italienne</i> | 6903/24 |
| c) | Appel des agriculteurs slovaques en faveur d'un secteur agricole compétitif et résilient
<i>Informations communiquées par la délégation slovaque</i> | 6877/24 |
| d) | Rétablissement en 2024 de la dérogation à l'application des normes BCAE 7 et BCAE 8, et possibilité de renoncer à l'application de sanctions pour non-respect de la conditionnalité en raison de la crise du secteur agricole
<i>Informations communiquées par la délégation polonaise</i> | 6926/24 |
| e) | Conférence ministérielle « biosécurité et vaccination: outils essentiels pour la prévention, le contrôle et l'éradication des maladies animales » (Bruxelles, 24 janvier 2024): enseignements tirés et voie à suivre
<i>Informations communiquées par la présidence</i> |  6676/24 |
| f) | L'objectif de réduction de l'UE pour 2040 et le secteur agricole
<i>Informations communiquées par la délégation polonaise</i> |  6921/24 |

Pêche

- | | | |
|----|--|---|
| g) | Mesures unilatérales de gestion de la pêche introduites par le Royaume-Uni
<i>Informations communiquées par la délégation danoise, au nom des délégations danoise et suédoise</i> |  6828/24 |
|----|--|---|

- h) Utilisation obligatoire du système numérique « CATCH »
pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non
réglementée

Informations communiquées par la Commission

[2] 6840/24



Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)
